

Département du NordEXTRAITArrondissement de LILLEDU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEILCanton de AnnœullinMUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURTCOMMUNE D'OSTRICOURT

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois février à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal :	29
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	21
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir :	3

Étaient présents : M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE– Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA – Mme Christine STEMPIEN – Mme Marylène GALLIEZ – Mme Brigitte RINGOT – M. Mohamed MOKRANE - Mme Hafida BENFRID-CHERFI – M. Cédric MONCOURTOIS – Mme Henriette SZEWCZYK – M. Jean-Jacques VAN WAELSCAPPEL - Mme Marie-Neige SMIGOWSKI – Mme Aurore THUEUX – M. François POLAK - M. Abdella BOULOUIZ – Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST- M. Samuel HANC – M. Nordine HAMZAOUI - M. Ludovic MEKIL

Étaient excusés : M Sylvain BEAUVOIS ayant donné pouvoir à Mme Valérie NEIRYNCK
M. Rabah DEGHIMA ayant donné pouvoir à Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA
M. Jean-Jacques BANACH ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI
M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK
Mme Cécile SENEZ ayant donné pouvoir à M. Abdella BOULOUIZ

Étaient absents : Mme Coralie SEILLIER
Mme Magali VANQUELEF
M. Frédéric CROMMELINCK

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Date de la convocation : 16 février 2024

2024/007 - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DE LA DSIL POUR LA
RENOVATION DE L'IMMEUBLE SAINT-JACQUES

**2024/007 - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DE LA DSIL POUR LA
RENOVATION DE L'IMMEUBLE SAINT-JACQUES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de rénover l'immeuble Saint-Jacques afin d'accueillir de nouvelles activités socio-culturelles et répondre aux attentes des habitants dans le secteur classé en géographie prioritaire Politique de la Ville.

Considérant le plan de financement proposé reprenant le coût du projet estimé à 1 042 226,00 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité avec 5 pouvoirs (M Sylvain BEAUVOIS ayant donné pouvoir à Mme Valérie NEIRYNCK, M. Rabah DEGHIMA ayant donné pouvoir à Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA, M. Jean-Jacques BANACH ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI, M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK, Mme Cécile SENEZ ayant donné pouvoir à M. Abdella BOULOUIZ) et 3 absents n'ayant pas donné pouvoir (Mme Coralie SEILLIER, Mme Magali VANQUELEF, M. Frédéric CROMMELINCK) décide :

- D'approuver la demande de subvention à l'Etat au titre de la DSIL pour le projet de rénovation de l'immeuble Saint Jacques à hauteur de 416 890,40 €.
- D'inscrire en dépenses et en recettes les montants de l'opération dans le budget tel que prévu dans le plan de financement joint en annexe.

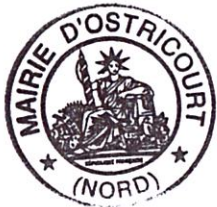
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.



P/ Le Maire,

Bruno RUSINEK



Acte exécutoire par transmission

En préfecture le 29 FEV. 2024

Affiché le

Notifié le P/ Le Maire,

Bruno RUSINEK

PLAN DE FINANCEMENT DE LA REHABILITATION D'UN EQUIPEMENT PUBLIC EN TIERS - LIEUX MULTITHEMATIQUES - EGLISE SAINT JACQUES

Dépenses			Recettes			
Nature du poste de dépense	Montant dépenses HT en €	Montant dépenses TTC en € (20%)	Nom du financeur	Montant HT financé en €	Montant TTC financé en € (20%)	% global
Lot 1 - Mise sous surveillance des Fissures	25 500,00 €	30 600,00 €	Département du Nord	300 000,00 €	360 000,00 €	28,78%
Lot 2 - Maçonnerie/Platerie/Peinture/Charpente	497 181,00 €	596 617,20 €				
Lot 3 - Désamiantage	148 880,00 €	178 656,00 €	Etat -DSIL	416 890,40 €	500 268,48 €	40,00%
Lot 4 - Couverture - Etanchéité	242 825,00 €	291 390,00 €				
Lot 5 - Menuiserie/Vitrierie/Serrurerie	75 840,00 €	91 008,00 €	Ville d'OSTRICOURT	325 335,60 €	390 402,72 €	31,22%
Lot 6 - Peintures Murales	38 000,00 €	45 600,00 €				
Lot 7 - Electricité	14 000,00 €	16 800,00 €				
Total dépenses	1 042 226,00 €	1 250 671,20 €	Total recettes	1 042 226,00 €	1 250 671,20 €	100%

Fait à Ostricourt le 7 février 2024

Le Maire

Bruno BUSINEK

